

Catégorie PsyEN et DCIO S4 UA

Anna Buccieri, Aude Rome, Catherine Remermier, Corine Tissier, Emmeline Rogier, François Bertaud, Géraldine Duriez, Sophie Verdier, Soraya Mahalaine

Compétences à s'orienter et plateforme Avenir de l'ONISEP Thème A fiche 08

Les compétences à s'orienter au bénéfice de qui ?

1 les fondements idéologiques des compétences à s'orienter

L'avènement des référentiels de compétences à s'orienter ne provient pas de l'avancée des recherches en psychologie ou sociologie mais d'une volonté politique et idéologique. C'est la résolution européenne de 2008 qui la définit et incite les pays de l'UE à se doter de ces référentiels.

En France, le projet de mettre au point ce type de référentiel s'inscrit dans le programme Avenir(s) qui associe le MENJS, le MESRI, le ministre du travail, Régions de France, le MEDEF et la CPME.

Ce programme a fait l'objet d'une décision du Premier ministre en décembre 2021, et a abouti à la signature d'une convention avec l'Agence nationale de la recherche (ANR), pour un investissement d'avenir sur le programme « France 2030 »¹. Il est présenté comme pouvant devenir un fil rouge pour les jeunes, qui leur permettrait de garder la mémoire de ce qu'ils ont fait. Son usage pourrait être quasi obligatoire »². Après le référentiel pour les élèves de lycée, sont annoncés ceux pour les collégiens et les étudiant.e.s. Ce programme sera copiloté par le président de région et le recteur de région académique, impliquant nécessairement des différences d'une région à l'autre.

Il est prévu d'articuler ces référentiels avec le nouveau ROME 4.0 p par Porté par Pôle emploi (France Travail) et avec le passeport de compétences du Ministère du travail assurant ainsi une traçabilité des caractéristiques personnelles, des démarches, des réussites et des échecs du collègue à France Travail.

2. La logique sous tendue par les référentiels :

Le référentiel n'échappe pas aux critiques produites sur l'approche par compétences par de nombreux pédagogues. Elles concernent le mélange du niveau des compétences regroupées dans une même catégorie, le présupposé de la transférabilité des compétences, la confusion entre les processus mobilisés et les résultats obtenus. Mais surtout, le référentiel produit pour le lycée ignore délibérément les biais sociaux et de genre dans le rapport aux savoirs et à l'avenir. Il en ressort une vision très libérale où chacun se doit de se saisir de ce qui lui est proposé pour le transformer en opportunité et savoir juger ce qui est pertinent, validé et fiable y compris dans le domaine de l'information et de la connaissance de soi. Le modèle sous-jacent est celui d'un sujet rationnel stratégique, transparent à lui-même et mettant en œuvre des comportements socialement normés dans le sens d'une adaptation maximale.

Vouloir enfermer le développement dans un registre uniquement cognitif et de comportements socialement normatifs ne va pas dans le sens de l'émancipation.

Mais plus encore, vouloir proposer des activités qui répondent à ces objectifs, à des enseignants qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour en mesurer les enjeux, relève du cynisme au service de la reproduction des inégalités sociales.

¹ de 30 M€ d'euros sur dix ans

² Extrait du rapport Cazenave et Davi sur l'accès à l'enseignement supérieur.